

TOULOUSE



CORONAVIRUS

Urgence sanitaire : les mesures drastiques s'imposent désormais!!!

Depuis les prémices de cet épisode sanitaire Covid-19, le plan de lutte mis en place par les autorités n'accueille pas de manière collégiale les faveurs des citoyens français. Ce sentiment, nourri par l'abondance d'informations et de fake news, génère énormément de frustration, d'incertitude et de peur.

La pénitentiaire n'échappe bien évidemment pas à la règle!

Les personnels font preuve malgré le passage en niveau 3, d'un professionnalisme sans faille pour exercer avec fierté et convictions ses missions régaliennes.

Cependant, au regard de la progression rapide de la pandémie, il devient absolument nécessaire de prendre des mesures sanitaires qui vont dans le bon sens.

Appuyons-nous sur le retour d'expérience des pays ou continent comme l'Asie qui ont déjà vécu ce qui nous attend !!!

«Le dénigrement du masque en Europe suscite la consternation en Asie»

«L'appel à ne pas porter le masque en France si l'on est pas malade est vu comme une grave erreur»

Source Le Figaro 21/03/2020

L'actualité pénitentiaire impose que notre autorité de tutelle reconnaisse à sa juste valeur d'une part l'engagement inconditionnel de tous les personnels au quotidien et que le plus dur est à venir d'autre part.

Pour ces raisons, l'UISP FO Toulouse demande avec force :

1. l'autorisation du port du masque (dotation ou personnel) pour les agents demandeurs,
2. des garanties sur la paie du mois d'avril.
3. Des garanties sur le paiement des heures supplémentaires générées et le déplafonnement de ces dernières.
4. Qu'en corrélation avec le Parquet, des sanctions exemplaires soient prononcées à l'encontre de tout détenu reconnu coupable de mise en danger des personnels et de la sécurité des établissements.

La gestion future des établissements du ressort d'Occitanie passe par des réponses à ces questions aujourd'hui.

Sans ce préalable, au regard de l'évolution rapide de la pandémie, la situation deviendrait vite incontrôlable.

Pour l'UISP FO Toulouse

Le 22 mars 2020